

REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_*

ASSEMBLEE NATIONALE

*_*_*_*_*_*

(6^{ème} Législature)

DEBATS PARLEMENTAIRES

PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2014

COMPTE-RENDU INTEGRAL

Séance du vendredi 11 avril 2014

Sommaire :

Ouverture solennelle de la première session ordinaire de l'année 2014.

(La séance est ouverte à 10h57mn, sous la présidence de Son Excellence Professeur Mathurin Coffi NAGO, Président de l'Assemblée Nationale).

* * *

* *

*

M. le Président. Distingués invités ! Merci de votre déplacement ici ce matin. Conformément à la Constitution, nous allons devoir contrôler la présence des députés. Monsieur le Secrétaire Parlementaire, veuillez prendre la parole.

M. André OKOUNLOLA-BIAOU, Deuxième Secrétaire Parlementaire. *(Procède à l'appel nominal des députés).* Il y a soixante (60) députés présents.

M. le Président. Mesdames et messieurs, le quorum requis par l'article 85 de la Constitution étant atteint, nous pouvons donc ouvrir la séance. La séance est ouverte.

(Coups de maillet)

Cette première séance de la première session ordinaire de l'année 2014 sera consacrée à un seul point à l'ordre du jour : ouverture de la première session ordinaire de l'année 2014.

Monsieur le chef du service du protocole, veuillez bien présenter le programme de déroulement de la séance.

M. Deen AMADOU, Chef du service du protocole de l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Excellences madame et messieurs les Présidents des Parlements ici présents et les membres de délégations qui les accompagnent ;

Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Monsieur le Médiateur de la République, madame et messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences, mesdames et messieurs les chefs de missions diplomatiques et consulaires et les représentants des organisations internationales ;

Honorables députés, distingués invités, mesdames et messieurs ;

L'Assemblée Nationale procède ce jour vendredi 11 avril 2014 à l'ouverture solennelle de sa première session ordinaire de l'année en cours. La présente séance, consacrée à la cérémonie d'ouverture de cette session, se déroulera en trois phases comme il suit :

En premier lieu, nous suivons le traditionnel discours d'ouverture de session du Président de l'Assemblée Nationale.

Ensuite, nos hôtes de marque auront l'insigne privilège de délivrer leurs messages à la Représentation Nationale.

Enfin, les salutations d'usage marqueront la fin de la cérémonie au terme de laquelle un cocktail sera servi dans les jardins du Parlement.

A présent, je voudrais respectueusement prier Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de bien vouloir prendre la parole pour prononcer son discours d'ouverture de session.

Monsieur le Président !

M. le Président. Merci bien, monsieur le chef protocole.

Excellences, madame et messieurs les Présidents de Parlements amis ;

Madame et messieurs les Présidents des Institutions de la République du Bénin ;

Mesdames et messieurs les membres du Bureau et de la Conférence des Présidents de l'Assemblée Nationale ;

Messieurs les anciens Présidents d'Assemblée Nationale ;

Honorables députés à l'Assemblée Nationale du Bénin, chers collègues, chers amis ;

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire ;

Mesdames et messieurs les représentants des organisations régionales et internationales ;

Mesdames et messieurs les représentants des forces armées de sécurité publique et de défense ;

Monsieur le préfet des départements de l'Ouémé et du Plateau ;

Mesdames et messieurs les responsables de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires ;

Monsieur le maire de la commune de Porto-Novo ;

Majestés, têtes couronnées, autorités traditionnelles et religieuses ;

Mesdames et messieurs les sages et notables de la commune de Porto-Novo ;

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs ;

Je voudrais, en premier lieu, m'adresser à nos illustres hôtes venus des pays frères et amis pour leur dire que l'Assemblée Nationale du Bénin est particulièrement honorée de leur présence à la cérémonie d'ouverture de sa première session ordinaire de l'année 2014.

Nous avons en effet le plaisir de recevoir, en cette solennelle occasion, trois délégations parlementaires amies venues respectivement de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo et conduites par les Présidents des Parlements concernés. Je vous

prie donc, mesdames et messieurs, de reconnaître et de saluer la présence dans cet hémicycle :

- de madame Rebecca KADAGA, Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda ;

(Applaudissements)

- de monsieur Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal ;

(Applaudissements)

- et de monsieur Dama DRAMANI, Président de l'Assemblée Nationale du Togo.

(Applaudissements)

Leur présence parmi nous constitue la preuve indéniable de l'excellence des relations entre nos Parlements respectifs et traduit par ailleurs leur attachement à la consolidation des liens d'amitié, de solidarité et de fraternité qui unissent nos peuples ainsi que leur engagement à œuvrer pour le renforcement de la coopération interparlementaire sur le continent africain. En votre nom à tous, chers collègues députés, et en mon nom personnel, je leur dis toute notre profonde reconnaissance. Je leur souhaite, à eux-mêmes ainsi qu'aux délégations qui les accompagnent, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Bénin.

Honorables invités,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à vous tous qui avez accepté d'abandonner momentanément vos occupations respectives pour répondre à notre invitation. La présence régulière de chacun de vous aux manifestations marquant la vie de notre Institution est le symbole évident de votre attachement au processus démocratique en cours dans notre pays.

Mes chers collègues députés,

Une fois de plus, la tradition républicaine est respectée. Conformément aux dispositions constitutionnelles, nous nous retrouvons dans le délai prévu pour démarrer notre session d'avril. Il me plaît de saisir cette occasion pour vous rendre un hommage mérité pour l'importante œuvre accomplie depuis le début de la législature et surtout pour votre implication individuelle et collective dans l'instauration d'un climat de travail apaisé au Parlement. La quantité et la qualité du travail abattu jusqu'ici sont le fruit et l'expression de l'ambiance conviviale chèrement acquise et pour laquelle chacun de nous a su bien s'investir depuis bientôt trois (03) ans. Oui, grâce à votre sens de responsabilité et à votre détermination, nous avons ensemble doté notre pays d'importantes lois pour l'ancrage et la consolidation de notre démocratie et pour la promotion socio-économique de notre pays. Nous avons réussi à améliorer l'image de notre Institution en la rendant plus visible, plus productive et plus crédible auprès de nos concitoyens. Mon souhait qui est certainement le vôtre aussi, est que nous puissions conserver et entretenir cet esprit de tolérance, de paix et de convivialité qui a prévalu jusqu'à présent afin de bien conduire à terme notre mandat. Ce souhait a particulièrement son sens et son importance en cette période très sensible qui annonce les prochaines échéances électorales.

Mesdames et messieurs les Présidents,

Chers collègues députés,

Mesdames et messieurs,

Au début de cette législature, nous nous sommes assigné un certain nombre de tâches majeures dont, entre autres, la correction de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) qui a nécessité au préalable l'initiation et le vote consensuel d'une loi et la relecture de notre Règlement Intérieur pour laquelle un comité paritaire a été mis sur pied. Le processus de correction et d'actualisation de la LEPI est enfin entré dans sa phase active, après de nombreuses difficultés qui ont freiné son démarrage. Je me réjouis de la mobilisation de tous les acteurs politiques, des membres de la société civile et de la population toute entière pour rendre véritablement fiable et crédible cet outil vital pour notre démocratie. Ces deux chantiers n'ont pu s'ouvrir que grâce au sens de responsabilité, à l'esprit d'ouverture de tous les députés et à l'ambiance conviviale que nous avons ensemble instaurée au sein du Parlement. Les derniers agissements et comportements liés au rejet du budget, exercice 2014, ont failli introduire une

fausse note dans ce bon climat de travail ; mais nous avons su placer l'intérêt du peuple au-dessus de toutes nos divergences et de nos ressentiments et calculs personnels.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais à nouveau dire que dans ce dossier budgétaire, la seule et unique exigence qui m'a guidé a été, à défaut de consensus, l'application stricte et rigoureuse des textes de loi qui régissent le fonctionnement du Parlement. En tout cas, ce fut ma seule motivation, contrairement à ce que certaines personnes tentent de faire répandre et de faire croire dans un souci de déstabilisation, de dénigrement et de salissure. Mais le peuple n'est pas dupe. Je comprends, même si je n'en suis pas d'accord, qu'il y ait des gens, dans leur prise de décision, dans leur comportement, qui soient surtout motivés par d'autres choses, notamment il faut le dire, l'argent ou le matériel. Je souhaite vivement et sincèrement que ces gens comprennent et retiennent aussi une fois pour toutes qu'il y a d'autres gens différents d'eux, ayant une moralité autre que la leur, avec des valeurs qui leur sont chères, c'est-à-dire la rigueur, la dignité, l'honorabilité, la conviction, l'engagement...

(Applaudissements)

M. Rosine Vieyra SOGLO. Bravo ! Bravo !

M. le Président. Y compris en politique. Oui, mesdames et messieurs, il fallait que cela soit dit pour que cessent les manipulations, les calomnies et les intrigues, car la bataille, la vraie est ailleurs. Nous devons apprendre à connaître et à prendre en compte les limites de nos responsabilités et de nos prérogatives, si nous ne voulons pas verser dans une pseudo-démocratie, voire dans la dictature. En toutes circonstances, nous devons éviter de nous infantiliser ou de chercher à infantiliser les autres.

Chers collègues députés,

Mesdames et messieurs,

L'une des grandes particularités de cette session ordinaire est qu'elle s'ouvre à un moment où nous assistons à la multiplication et à l'intensification des mouvements sociaux ainsi qu'à l'accroissement de l'insécurité et à l'escalade verbale au sein de la classe politique. En cette période de raréfaction des

ressources financières due au ralentissement de l'activité économique, je voudrais inviter le Gouvernement à privilégier, comme par le passé, l'outil essentiel qu'est le dialogue avec les centrales syndicales en général et avec les travailleurs des secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice en particulier, en vue de trouver des réponses consensuelles, justes et équitables aux diverses revendications relatives notamment à l'amélioration des conditions de vie et de travail, au respect des libertés citoyennes et à la garantie de la sécurité des personnes et des biens.

Aussi, voudrais-je inviter, par la même occasion, les acteurs politiques, toutes tendances confondues, les acteurs sociaux et les membres des diverses Institutions de la République à s'impliquer individuellement et collectivement dans la résolution de la crise sociale qui perdure. A cet égard, l'Assemblée Nationale, à travers ses organes dirigeants ou certains groupes de députés, essaie de jouer sa partition, parfois avec succès. Je salue ici le Conseil économique et social, le Haut commissariat à la gouvernance concertée, le Patronat et certaines organisations de la société civile qui œuvrent inlassablement pour le dénouement heureux de la crise. Nous devons, en particulier, conjuguer nos efforts pour éviter une année blanche à nos élèves et étudiants. Nous devons dans un élan collectif et patriotique, tout faire pour remettre les travailleurs au travail en instaurant avec eux un dialogue sincère et responsable. J'estime qu'à l'étape actuelle des négociations, les efforts et les concessions doivent être partagés. Je voudrais donc en appeler à la conscience de tous les acteurs concernés. Pensons aux effets néfastes que les mouvements sociaux pourraient avoir sur les plans éducatif, économique, social et politique. On sait quand cela commence, mais jamais quand ça finira. Que la diversité de nos idées ou de nos positions soit, non pas une source de division de notre Nation mais plutôt un facteur de son unité, de son efficacité et de son développement.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais m'adresser également aux acteurs de la presse pour les inviter à faire preuve de professionnalisme et d'honnêteté dans le traitement des informations. Ils savent mieux que quiconque qu'ils détiennent entre leurs mains, une arme puissante, mais délicate et sensible, qu'ils doivent orienter uniquement vers la vérité, en évitant de se laisser manipuler. Cette arme est comparable à un couteau à double tranchant. Mesdames et messieurs les journalistes, votre pouvoir peut en effet être source de paix ou source de troubles ou de crise, selon les circonstances. Vous portez donc, vous aussi, une très grande responsabilité dans le devenir de notre Nation. C'est ce que le Gouvernement a

sans doute compris en autorisant et en facilitant la tenue effective en février 2014, des deuxièmes états généraux de la presse dont les résultats, j'en suis persuadé, contribueront à instaurer une presse beaucoup plus professionnelle et beaucoup plus responsable, au service de la Nation, de l'Etat de droit et de la démocratie. La Représentation Nationale, quant à elle, ne ménagera aucun effort pour accompagner ces états généraux et leurs conclusions, notamment par l'adoption des textes de loi indispensables à l'amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes et à l'assainissement du monde de la presse.

Mesdames et messieurs,

Sur un autre registre, nous devons sincèrement et efficacement intensifier la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics. Nous devons mener cette lutte sans complaisance et avec impartialité en exploitant tous les moyens légaux prévus par les lois et règlements afin de garantir une croissance économique durable, une bonne gestion des finances publiques et de contribuer véritablement à la réduction de la pauvreté et à l'apaisement du climat social.

Chers collègues députés ;

Honorables invités ;

Mesdames et messieurs ;

Au début des années 1990, notre continent a connu une véritable mutation politique et institutionnelle avec la valse des conférences nationales et l'adoption du régime démocratique. Plus de deux décennies après, le bilan de cette révolution démocratique ne semble pas avoir comblé toutes les attentes de nos populations. La faillite économique et sociale qui a été l'un des ferments décisifs des énergies mobilisées pour cette révolution qui a déferlé pratiquement sur l'ensemble de l'Afrique, est oubliée par les acteurs des mouvements initiés ici et là. Ceux-ci semblent focaliser de plus en plus leur intérêt et leurs actions uniquement vers des objectifs de combat politicien. Tous les moyens, toutes les méthodes et tous les arguments, même les plus malsains et même les plus dangereux sont, de ce fait, exploités et mis en œuvre. « C'est la fin qui justifie les moyens » se plait-on à dire vulgairement. L'égoïsme, la cupidité, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le népotisme sont fortement privilégiés dans la conduite des dossiers politiques et la gestion des affaires publiques.

Mesdames et messieurs les Présidents,

Mesdames et messieurs les députés, distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Cet échec des élites politiques africaines a eu pour conséquences des remises en cause de l'ordre démocratique, de même que des troubles sociaux, des crises et des guerres fratricides dans certains de nos pays en Afrique.

Les exemples sont nombreux à cet égard. En Afrique du nord, le « Printemps arabe » illustré par les crises tunisienne, égyptienne et libyenne a provoqué la fuite du Président Ben Ali, l'arrestation du Président Hosni Moubarak et la mort du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, avec de très graves conséquences sociales, économiques et sécuritaires. En Afrique de l'Ouest, nous avons connu la crise malienne, la tragédie ivoirienne, la guerre du Libéria, le conflit Sierra Léonais. Nous n'oublions pas l'Afrique Centrale et Orientale avec les crises particulièrement graves dans la région des Grands Lacs, notamment en République Démocratique du Congo, au Rwanda, au Burundi, de même que les drames somaliens, soudanais et centrafricains, etc. Tout ceci a engendré, entre autres, l'insécurité croissante dans nos différents pays, la prolifération et la circulation anarchique des armes de guerre dans la région africaine et la remise en cause de l'existence même de certains Etats. C'est à se demander si le système démocratique, mal appliqué dans nos pays, ne serait pas en train de devenir leur véritable poison, tout comme un médicament mal utilisé le deviendrait pour des malades. On pourrait même penser que le remède n'est pas adapté au malade traité, en raison peut-être de la posologie appliquée ou de la dose utilisée. Voilà autant de questions qui nous hantent de plus en plus quand on évalue ici et là les résultats très mitigés obtenus après près de vingt-cinq (25) ans de démocratie dans bon nombre de pays africains.

C'est pourquoi, dans chacun de nos pays, nous avons l'obligation de mettre en œuvre la démocratie réelle en appliquant strictement et rigoureusement les principes et les règles qui y sont attachés, afin qu'elle nous permette d'obtenir effectivement les résultats positifs et bienfaisants que le peuple est en droit d'en attendre. Toute hypocrisie, tout faux semblant et toute action folklorique ou démagogique dans ce domaine se retourneront, à mon sens, contre les acteurs et les responsables. Il est donc préférable et prudent, ici comme ailleurs, d'éviter de tirer le diable par la queue, en privilégiant plutôt une démocratie véritable, apaisée, ouverte, inclusive, mais exigeante vis-à-vis de tous les citoyens, particulièrement vis-à-vis des gouvernants et responsables à tous les niveaux.

Mesdames et messieurs,

L'autre danger qui nous guette et qui est particulièrement grave, c'est le fondamentalisme islamique, l'intolérance religieuse et leurs corollaires qui malheureusement pénètrent, s'installent et s'intensifient aujourd'hui dans un nombre grandissant de pays, engendrant des crises socio-économiques et culturelles, une déstabilisation politique et des pratiques barbares, moyenâgeuses. C'est avec grande tristesse que je constate que nul ne peut prétendre aujourd'hui être à l'abri de ces différents dangers. C'est pourquoi, il nous faut à tout prix trouver des solutions concertées tant au plan sous-régional qu'au plan régional. En nous mettant ensemble, nous avons de fortes chances de prévenir ou de réduire les incompréhensions, les incidents, les querelles et d'éviter les conflits entre les pays africains.

Dans un environnement international où la mondialisation s'est progressivement imposée à tous les pays et à tous les peuples, les échanges et les concertations sont incontournables. Les pays en développement n'ont pas d'autre choix que de se mettre ensemble en vue de trouver des solutions durables à la crise économique persistante, à la pauvreté et à la misère ambiante. A cet égard, l'Assemblée Nationale du Bénin s'efforce de bien jouer sa partition dans diverses organisations interparlementaires telles que l'Union Parlementaire Africaine, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, l'Union Interparlementaire, auxquelles elle participe activement et efficacement. C'est dans le même souci que j'ai contribué, avec d'autres collègues Présidents, à la relance, en septembre 2013, de la Conférence des Présidents d'Assemblées de l'Afrique de l'Ouest (CPAO). Ce cadre parlementaire de concertation et d'échanges de haut niveau, traduit la volonté commune des Parlements nationaux et communautaires de l'espace ouest-africain de contribuer, aux côtés des Gouvernements, à la gestion des conflits et des problèmes communs et à la réalisation effective de l'intégration sous-régionale. En septembre 2014, Cotonou abritera la 5^{ème} session de la CPAO et les sujets qui seront débattus à cette rencontre s'inscrivent dans cette perspective. Pour assurer le succès de cette prochaine réunion, j'ai effectué en février dernier des visites de travail au Togo, au Burkina Faso et au Sénégal. Dans tous ces pays, j'ai été très bien reçu et mon message a été entendu. Je me rendrai incessamment dans d'autres pays de la sous-région pour la même cause.

Mesdames et messieurs,

La session ordinaire qui s'ouvre ce jour comporte, à son ordre du jour, une cinquantaine de dossiers parmi lesquels, je citerai principalement :

1. les rapports issus de quatre (04) enquêtes parlementaires, effectuées respectivement sur : la mise en œuvre du projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffè et de Wari-Marou (PAMF), la gestion du fonds FADEC, la situation qui prévaut dans les Coopératives d'Aménagement Rural (CAR) et dans les Unions Régionales des Coopératives d'Aménagement Rural (URCAR), la gestion de l'escorte des véhicules d'occasion ;
2. le projet de loi modifiant l'organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin ;
3. le projet de loi portant Code pénal en République du Bénin ;
4. le projet de loi portant Code des douanes en République du Bénin ;
5. le projet de loi portant Code des pensions civiles et militaires de retraite ;
6. le projet de loi portant statut général de la fonction publique en République du Bénin ;
7. le projet de loi portant statut des magistrats de la Cour Suprême ; Oui, une nouvelle programmation ;
8. le projet de loi portant statut du Barreau de la République du Bénin ;
9. la proposition de loi portant organisation et conditions d'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales en République du Bénin ;
10. et la désignation et l'installation des membres de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA).

Mesdames et messieurs les Présidents,

Honorables députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Comme vous le constatez, pendant les trois mois que dureront les travaux, il n'y aura pas de répit. C'est pourquoi, je voudrais souhaiter une robuste santé à tous les députés et au personnel parlementaire d'appui pour que cette session enregistre effectivement une bonne moisson dans l'intérêt supérieur de la Nation béninoise.

Mesdames et messieurs,

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte, ce jour, la première session ordinaire de l'année 2014.

Je vous remercie de votre aimable attention.

(Applaudissements)

Je vous remercie.

Nous allons, à présent, redonner la parole au chef du protocole.

M. Deen AMADOU. Mesdames et messieurs, comme je l'ai dit tantôt, nos hôtes de marque sont porteurs de message à l'adresse de la Représentation Nationale. A cet effet, je voudrais prier Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de bien vouloir prendre la parole en vue du déroulement de cette phase.

Monsieur le Président !

M. le Président. Encore une fois, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos illustres Présidents qui ont bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie d'ouverture. Comme cela se fait habituellement, ils sont certainement porteurs de messages. Nous allons leur donner la parole pour qu'ils puissent nous les délivrer de façon solennelle.

Nous allons commencer par Madame Rebecca Kadaga, Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda.

(Applaudissements)

Elle va nous parler en anglais. Mais comme je sais que tout le monde comprend anglais, cela ne devrait pas poser de problème.

(Rires)

Madame la Présidente, vous avez la parole.

Mme Rebecca KADAGA, Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda. Cher collègue, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin !

(Applaudissements)

Cher collègue, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal ;

Cher collègue, Président de l'Assemblée Nationale du Togo ;

Messieurs les anciens Présidents des Assemblées Nationales ;

Messieurs les membres du Corps diplomatique ;

Honorables députés membres de l'Assemblée Nationale ;

Bonjour à tous !

(Applaudissements)

Je suis très contente aujourd'hui de vous retrouver.

Maintenant, je vais m'exprimer en anglais.

(Rires et applaudissements)

(Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda délivre le reste de son message en anglais).

Traduction du message en français par l'Interprète.

« Discours à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de l'année 2014 du Parlement béninois.

C'est pour moi un immense plaisir de fouler le sol béninois pour délivrer un message à l'ouverture de cette session ordinaire de l'Assemblée Nationale béninoise. Par deux fois, j'ai été invitée par le Président du Parlement béninois. Mais du fait des difficultés liées à notre agenda, nous n'avons pas pu honorer ces invitations.

Lorsque nous allions à l'école, nous avons appris l'histoire de l'Afrique de l'Ouest. Et je me rappelle très bien comment la structure organisationnelle, militaire et économique du royaume du Dahomey était impressionnante sous la direction des « fons ». Actuellement, les relations entre nos deux Etats sont cordiales et cette situation a été préparée par deux visites, en l'occurrence la visite du Président Mathieu Kérékou et celle du Président Nicéphore Soglo.

Parmi les productions que nous avons en commun, nous avons le coton qui est beaucoup cultivé en Ouganda et au Bénin.

Lorsque nous venons maintenant au niveau du Parlement, à maintes reprises, j'ai travaillé avec le Professeur Mathurin Coffi Nago dans la commission exécutive de l'UIP. Les parlementaires se trouvent souvent confrontés à la difficulté de changer les décisions contenues dans les conventions que les Etats signent. C'est pour cette raison que l'UIP est en train d'influencer les décisions pour une correction efficace de la situation.

Pour ce faire, la commission exécutive de l'UIP voudrait encourager les Gouvernements à inclure dans les délégations les députés, les membres des organisations civiles afin de mieux apprécier les conventions.

Chers députés, représentants des peuples, vous êtes des acteurs majeurs dans l'enracinement de la démocratie au Bénin. Donc, il est très important que les communes et les députés participent à l'élaboration des politiques de développement. Nous devons aider les populations à avoir accès à la terre, au capital. Et nous devons aussi encourager les institutions financières qui peuvent les accompagner.

Je ne pourrais pas conclure ce discours sans exhorter les députés à travailler ardemment pour l'égalité des genres.

Je voudrais aussi vous appeler à amender les lois et la Constitution pour donner plus d'autonomie aux femmes.

Je remercie le Président de l'Assemblée Nationale pour l'opportunité qu'il m'a donnée de venir m'exprimer ce matin à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire du Parlement béninois en cette année 2014 ».

(Applaudissements)

(Le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin répond à cette intervention en anglais également).

M. le Président. Nous allons, à présent, donner la parole à quelqu'un dont le visage est très connu et dont le nom également est très connu ici au Bénin, en tout cas. Je dirai même en Afrique dans son ensemble. Tellement il est resté constant sur la scène politique africaine, il n'appartient pratiquement plus à son pays seul. J'allais dire qu'il est un élément du patrimoine africain désormais.

(Applaudissements)

Avec toute l'amitié et tout le respect que je lui dois, je voudrais nommer le Président Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, qui nous fait l'honneur d'être là ce matin.

(Applaudissements)

M. Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal.

Excellence Monsieur le Président, Professeur Mathurin Coffi Nago, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin ;

Excellence Madame Rébecca Kadaga, Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda ;

Excellence Monsieur Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale du Togo ;

Madame et messieurs les Présidents d'Institutions ;

Messieurs les anciens Présidents de l'Assemblée Nationale ;

Madame et messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale de la République du Bénin ;

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences mesdames et messieurs les Ambassadeurs et Consuls ;

Mesdames et messieurs les députés ;

Distingués invités ;

Il est d'usage, dans la tradition parlementaire, qu'on appelle doyen, celui qui vous a précédé dans la fonction, même si par l'âge, vous vous trouvez être son doyen.

(Rires)

J'appellerai donc mon ami et frère, le Président Mathurin Coffi Nago, cher doyen, avec grand « d ».

(Rires et applaudissements)

Instant solennel ne pouvait être, cher doyen, mieux trouvé que celui que vous m'offrez en ce jour : l'ouverture solennelle de la session annuelle de l'Assemblée Nationale du Bénin.

En effet, cette circonstance me permet de vous renouveler l'amitié profonde et la sincérité fraternelle que le peuple sénégalais a toujours ressenties à travers les âges, les vicissitudes et les circonstances de la vie, envers le peuple béninois au point de se confondre avec lui ; et plus particulièrement envers les membres de l'Assemblée Nationale du Bénin.

Dans le passé, nos populations ont eu à partager des moments dans une histoire commune qui a été créée

par le destin, le cours normal du monde, du mouvement des peuples, sur l'itinéraire de leur propre destin. Je veux saluer le Professeur Dan que j'ai connu quand je venais d'arriver à l'Université de Dakar au mois de décembre 1959. C'est presque un temple historique et qui était admiré par tous les étudiants de l'Université de Dakar. J'étais en droit économique. Il était en médecine parce que cet éminent médecin béninois était le premier noir à avoir accédé à l'enseignement à l'Université de Dakar. Parmi tous les Européens qui étaient là, qui étaient d'éminents professeurs comme lui, il était notre drapeau. Nous le saluions avec déférence et avec respect.

(Applaudissements)

Nous lui souhaitons une longue vie. Le Président Mathurin Coffi Nago m'a donné de ses nouvelles. Il est un peu fatigué par l'âge. Nous étions étudiants à l'époque. Mais lui, il était déjà Professeur. Eh bien, il a formé des cohortes de médecins sénégalais qui sont encore là en activité aujourd'hui. Il a dirigé l'hôpital Le-Dantec. Il a créé la maternité de l'hôpital Le-Dantec. Comment ne pas saluer un tel monument ? Et à travers ce monument, saluer le peuple frère béninois.

Vous savez, beaucoup de familles sénégalaises portent les noms de Souza, Dossou. Capo-Chichi Gratien qui fut mon collègue, mon condisciple à la faculté de lettres, Capo-Chichi Gratien, paix à son âme.

Longtemps, j'ai travaillé avec Adjibadé qui a été ministre des affaires étrangères en même temps que moi. Je l'ai été au Sénégal. Il l'était ici.

Le Commandant Alladayé, paix à son âme aussi. Nous avons été collègues parce que je suis resté onze longues années à la tête du Ministère des affaires étrangères au Sénégal. J'ai connu six ou sept collègues du Bénin. Et je voudrais franchement dire encore une fois que la renommée de votre pays qui se reflète encore aujourd'hui dans la qualité de cette Assemblée, eh bien, elle remonte dans les années 50, au quartier latin, où pendant que les élèves et étudiants de l'époque de Senghor, Hazoumé,... recherchaient les moyens de défendre et d'illustrer la dignité de l'Afrique, les Béninois ont toujours été à la tête du combat.

(Applaudissements)

Oui, il fallait que ce témoignage lié à cela, que je le fisse aujourd'hui devant vous tous.

La délégation sénégalaise comprend trois (03) femmes et deux (02) hommes. Nous étions trois (03) femmes et trois (03) hommes, mais le dernier a eu un empêchement au dernier moment.

Il y a madame Abibatou M'Baye, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, militante dans toute sa vie, dans tout le cours de sa vie.

(Applaudissements)

Il y a madame Awa Diop, membre du parti démocratique sénégalais qui a été défait de la manière la plus démocratique aux dernières élections. Mais elle, c'est une militante aussi et un député modèle.

(Applaudissements)

Il y a madame Djénéba Gayè qui appartient à la majorité présidentielle.

(Applaudissements)

Et il y a le jeune Thierno Bokou qui représente les non-inscrits que j'appelle souvent les non-alignés. Thierno, voulez-vous vous lever un peu pour que l'assistance vous voie ?

(Applaudissements)

Je n'ose pas faire lever les dames par respect pour la femme. Mais je peux faire lever Thierno Bokou. Il est l'un des plus jeunes députés à l'Assemblée Nationale. Il appartient au groupe des non-inscrits. Ils sont de l'opposition souvent radicale mais je suis heureux et fier de le voir dans la délégation que je

conduis, parce que c'est cela l'essence, l'esprit de la démocratie.

J'aurais pu venir seulement avec deux ou trois députés de la majorité parlementaire que je conduis à l'Assemblée Nationale. Non ! J'ai voulu que les autres viennent et voient comment les choses se passent ailleurs. C'est important. On dit que les voyages forment la jeunesse. Même les vieux comme moi, les voyages les forment.

(Applaudissements)

Donc, ce que je vais vous dire, je le dis au nom de cette délégation sénégalaise qui m'accompagne et qui est composée des députés à l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Président, j'ai été profondément ému en écoutant votre discours tout à l'heure. Et dans les méandres et les intonations de l'émotion que, vous-même, vous avez ressentie en évoquant un certain nombre d'obstacles, de difficultés, de vicissitudes que vous rencontrez avec les éminents députés dans l'accomplissement de votre mission, je me suis vu et j'ai vu mes collègues ici présents et ceux qui sont restés à Dakar. Ma vieille maman a l'habitude de me dire : « Il y a deux types d'arbres dans l'existence. Il y a les manguiers qui portent des mangues. Il y a les caïlcédrats qui portent aussi des fruits. Les fruits du caïlcédrat sont venimeux. Quand on les mange, on meurt. La feuille est également nocive pour la santé. L'écorce vous fait mourir instantanément ». Et pourtant, cet arbre produit des fruits, Monsieur le Président.

De la même manière, le manguier produit des fruits. Et elle me dit : « Qu'est-ce qui se passe lorsqu'un individu passe sous un manguier qui est chargé de fruits ? S'il n'y a personne autour, il regarde, il prend un bâton, il le jette sur le manguier pour avoir des mangues. Il fait souffrir le manguier parce qu'il porte des fruits qui sont utiles pour tout le monde ». Et ma vieille maman me dit : « Par contre, vous avez beau passer devant un caïlcédrat chargé de fruits, avec des centaines de fruits qui sont tombés, vous les écarterez du pied parce que vous ne voulez pas glisser dessus pour avoir une entorse. Mais vous ne pensez jamais à jeter un bâton sur le caïlcédrat parce qu'il est inutile ». Donc, ceux qui sont attaqués dans la vie politique, le sont parce qu'ils sont utiles.

(Applaudissements)

Ah oui ! Monsieur le Président, vous êtes attaqué parce que vous êtes utile. Vous êtes un manguier. Et remerciez Dieu de n'avoir pas fait de vous un caïlcédrat.

(Rires)

Je dis que j'ai éprouvé les méandres et les intonations de votre allocution. Mais la vie sans obstacle, ce n'est pas la vie. C'est Victor Hugo qui a dit : « ceux qui vivent sont ceux qui luttent ». Oui ! Ceux qui vivent sont ceux qui luttent. Ceux qui ne luttent pas dans la linéarité horizontale d'une vie calme, ils ne vivent pas. Ils vivent. Ceux qui vivent sont ceux qui rencontrent les obstacles, qui les affrontent, qui les dépassent, qui les neutralisent et qui les transforment en énergie pour aller de l'avant. Alors, continuons à nous battre.

(Applaudissements)

Une Assemblée Nationale est un outil de développement de la démocratie, développement de l'esprit d'initiative, développement des efforts qui sont demandés aux êtres humains pour identifier les obstacles qu'ils rencontrent et voir sous quel angle les attaquer de manière à les transformer en actions positives. C'est Platon qui a dit que toute action humaine suit un cheminement qui part de l'incitation sans laquelle l'individu ne se lève pas pour aller manger, pour produire ce qu'il mange. L'incitation devient une idée. L'idée, en avançant, devient un projet. Et Platon dit : « Qu'est-ce qui conduit à l'action à partir du projet » ? Il dit que c'est la volonté. Entre le projet et l'action, il y a la volonté. On a beau avoir des projets, s'il n'y a pas la volonté, il n'y aura pas d'action.

Mais qu'est-ce qui donne la qualité à l'action ? Il dit que c'est la raison parce que casser une banque, c'est une action. Vous partez d'un projet pour aller casser une banque centrale. Oui ! Entre l'idée, le projet d'aller casser la banque, qui est l'action, il y a la linéarité normale. Mais il dit que quand la raison intervient, on ne casse pas une banque, on va cultiver un champ d'ignames. Et c'est cela que vous faites. C'est cela que font les Parlements africains.

Tout à l'heure, de mon siège, j'ai vu ce tableau. Quand j'avais vingt ans, notre professeur de philosophie, monsieur Jean Vignaut, on est en 1959, nous avait dit : « Regardez la jarre du roi Ghézo qui dit que le jour où tous les enfants de l'Afrique boucheront de leurs doigts cette jarre percée, l'Afrique renaîtra ». N'est-ce pas cela ? C'est le sens de ce tableau.

(Applaudissements)

Moi, je l'ai appris quand j'avais vingt ans, Monsieur le Président. J'étais en classe de philosophie. J'avais dix-neuf ans, d'ailleurs.

Et regardez la colombe qui porte, comme un ciboire de fécondité, cette jarre dans son ventre. Cette colombe blanche qui porte au bout de son bec un rameau d'olivier. Quand j'ai regardé le tableau, cela m'a ramené cinquante ans en arrière. Ce rameau d'olivier qui est le signe de la paix. La blancheur de la colombe qui est aussi la traduction d'un symbole de paix.

Et quand vous regardez le bas, vous voyez ce bandeau noir. Eh bien, c'est la souffrance de l'humanité qui descend au lieu de monter. C'est comme cela que j'interprète ce tableau.

(Applaudissements)

Oui, Monsieur le Président ! J'ai fait un petit texte mais je suis très indiscipliné. J'interviens toujours avec mon cœur et à partir du contexte dans lequel je me trouve. Je donnerai le texte qui résume un peu ce que j'ai dit là. Mais il n'y avait pas le tableau. Donc, je ne savais pas que ce tableau de l'ancien Dahomey, à partir de la ville d'Abomey, je ne sais pas si mes souvenirs sont exacts. C'était cela.

Le Général De Gaulle a dit : « Rien de grand ne se fait sans de grands hommes. Et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu ». C'est le passé composé. Vous êtes un grand homme, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

Je sais que, dans quelques jours, vous allez recevoir en France, dans une université, je crois que c'est à

Montpellier, un diplôme de Docteur Honoris Causa. J'ai été invité. Malheureusement, cela tombe avec des travaux parlementaires qui m'empêcheront d'aller à Paris. Si non, je serais allé vous rejoindre là-bas pour vous encourager et vous soutenir. Mais l'intention valant l'action, sachez que je serai à Montpellier par la pensée et par une présence affectueuse. Vous êtes mon ami. Vous êtes mon doyen dans la fonction. Vous êtes mon jeune frère par l'âge.

(Rires)

Et encore une fois, je vais dire au Parlement du Bénin que la verticalité qui unit les Parlements avec les Gouvernements épouse une forme sinusoïdale, comme disaient les mathématiciens. Une forme sinusoïdale ! Nos relations avec les Gouvernements ne peuvent pas être linéaires et horizontales. Elles sont verticales et ascendantes, exactement comme le principe d'Archimède qui dit que tout corps solide plongé dans un liquide subit, de la part de ce liquide une poussée ascendante et verticale égale au poids de ce corps.

Merci !

(Applaudissements)

M. le Président. Monsieur le Président et cher doyen par l'âge, comme vous l'avez si bien dit, après les applaudissements dans la salle, je pense qu'il n'y a plus rien à ajouter de ma part parce que les applaudissements constituent déjà en eux-mêmes la réponse que l'Assemblée Nationale fait au message que vous avez bien voulu lui adresser.

Merci encore une fois d'être venu avec cette forte délégation parlementaire, forte par le nombre, mais aussi forte par la qualité qu'elle comporte. Merci d'être là. Vous êtes, je l'ai dit tout à l'heure, mais je ne pensais pas si bien le dire aujourd'hui, un élément de notre patrimoine africain. Et vous le démontrez encore très bien aujourd'hui. Merci Beaucoup !

(Applaudissements)

Je voudrais, à présent, donner la parole à notre cher ami, le Président Dama Dramani de l'Assemblée Nationale du Togo.

(Applaudissements)

M. Dama DRAMANI, Président de l'Assemblée Nationale du Togo.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin,

Excellences Messieurs les Présidents des Institutions,

Excellences Messieurs les anciens Présidents à l'Assemblée Nationale,

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,

Excellence Mesdames et messieurs les membres du Corps diplomatique et représentants des organisations internationales,

Mesdames et messieurs, chers collègues députés de l'Assemblée Nationale du Bénin,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Après avoir écouté le doyen Moustapha Niasse, comprenez qu'en principe, le Président Nago aurait dû l'inscrire en dernier.

(Rires et applaudissements)

Mais, je vais essayer.

(Applaudissements)

Le 1^{er} avril dernier, notre jeune collègue, ami et frère Guillaume Soro était à l'Assemblée Nationale du Togo et il dit exactement, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Togo, cher aîné néanmoins cadet dans la fonction. Effectivement j'ai été élu seulement le 02 septembre dernier, parmi vous ici, y compris le Président Nago, je suis votre cadet.

(Applaudissements)

Mais je crois que réellement, c'est un grand privilège d'être invité à prendre la parole dans ce sanctuaire de la démocratie béninoise, au palais des gouverneurs qui est en même temps le siège de la Représentation Nationale. Je voudrais exprimer ma gratitude à mon ami et frère, le Professeur Nago de m'avoir donné une seconde occasion d'y revenir,

cette fois-ci pour prendre part à l'ouverture solennelle de la première session ordinaire de l'Année 2014 de votre auguste Assemblée. En effet, j'étais déjà à cette même tribune en février dernier à l'occasion de la cérémonie, d'hommage à feu Sourou Migan Apithy, ex-Président du Bénin, de vénérée mémoire. C'est donc avec le même enthousiasme et le même empressement qu'au mois de février, que j'ai accepté d'assister à ce grand rendez-vous de l'ouverture de votre première session de l'année.

Chers collègues,

Mesdames et messieurs les députés,

C'est dire que vous pouvez toujours compter sur le soutien et la solidarité des députés du Togo en toute circonstance, comme cela a toujours été le cas en nos deux sens. Mais au-delà de la tradition parlementaire qui veut qu'on s'invite régulièrement à l'occasion des rentrées parlementaires, les relations entre nos deux Parlements sont à l'image des liens séculaires patiemment tissés pendant des dizaines d'années, entre nos deux pays et nos deux peuples respectifs, très souvent à cheval entre les deux territoires, vous le savez bien, les deux peuples ont la même histoire, parlent la même langue, ils ont mêmes pratiques coutumières et traditionnelles. Il est donc heureux de constater que les dirigeants respectifs de nos pays, ainsi que les élus ont compris cela et ont toujours développé des politiques de bon voisinage et de coopération qui accompagnent et entretiennent ce désir partagé par nos populations, de vivre ensemble, de vivre solidairement dans la paix, la concorde et le respect mutuel. Les Gouvernements de nos pays en donnent aussi l'exemple, au jour le jour. Le dernier en date, est le projet de développement du corridor ferroviaire reliant Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé. Les Chefs d'Etat du Bénin, du Niger, du Togo se sont retrouvés dans la fraternité pour lancer ce projet qui est, à mon avis, porteur d'espoir de progrès, de développement pour les populations de la région. Quand on a compris tout cela, alors les relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Parlement béninois et le Parlement togolais, ainsi que les relations d'amitié qui existent entre le Président Nago et moi, entre moi et beaucoup de députés ici présents dans la salle qui me regardent, qui en sont conscients aussi, ces relations apparaissent comme une évidence. On ne peut pas nier. Alors, je me sens là où je suis, comme chez moi. Je suis ici à Cotonou, comme à Lomé, à Bassila, comme à Chamba, à Prèkètè comme à Kamboli...

(Applaudissements)

Néanmoins, protocole l'oblige, je voudrais vous exprimer, Monsieur le Président, à vous aussi mes chers collègues, ma sincère gratitude pour m'avoir invité et pour l'accueil fraternel et chaleureux que vous m'avez réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Comme l'a annoncé mon grand frère et aîné le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Sénégal, ma délégation est composée de deux députés. Il y a madame Tchègan, Premier Questeur, qui est du parti "Unir".

(Applaudissements)

Il y a l'autre député, qui est du parti "Arc-en-ciel", parti de l'opposition.

(Applaudissements)

Donc, je suis venu ici en délégation mixte, pour montrer aussi bien à mes collègues de Lomé qu'à vous aussi, que c'est un passage obligé. Nous devons travailler, opposition et majorité, main dans la main, si nous voulons que vraiment la démocratie s'installe dans nos Parlements, dans nos pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Chère collègue, madame la Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda,

Cher aîné, monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal,

Je voudrais profiter de votre présence pour avancer des pistes de réflexion, mais en attendant, il me plaît, puisque vous êtes les devanciers, de vous rendre un hommage mérité pour l'élan exceptionnel que vous donnez depuis un certain temps à la tradition parlementaire africaine en vue de contribuer à la promotion des valeurs de paix, de fraternité et de liberté sur l'ensemble du continent. Je voudrais profiter comme je l'ai dit, et surtout de notre grand frère, Moustapha Niasse, pour évoquer les échanges interparlementaires sur le continent. Je constate d'abord avec plaisir et bonheur, des avancées enregistrées grâce à l'action de nos regroupements interparlementaires à l'image du CIP-UEMOA, du Parlement de la CEDEAO, le Parlement Panafricain, le East African Legislative Assembly (EALA) dont fait partie notre sœur de l'Ouganda. Grâce à ces regroupements, nous avons fait des avancées qui ne sont pas négligeables. Cependant, un bilan objectif nous oblige à reconnaître qu'il reste beaucoup à faire, en raison de nombreux écueils qui continuent à freiner notre élan commun, vers une véritable intégration de nos peuples et pays respectifs. Sans prétention de ma part, je souhaiterais que nous réinventions notre

coopération parlementaire, afin que celle-ci serve à faire tomber les digues d'hésitations, les murs des forteresses de retenue sur soi, afin que nous puissions donner et recevoir des uns et des autres, ouvrant ainsi des sillons d'une coopération plus concrète plus dynamique et plus fructueuse qui bénéficie à nos Etats et à nos peuples. C'est pourquoi j'estime que le temps des discours sans lendemain est révolu et que le moment est venu de donner un contenu véritable à notre volonté commune de cheminer ensemble, main dans la main, vers un avenir commun où la paix, la sécurité, la prospérité, le bonheur partagé, le développement ne seront plus des idéaux inaccessibles pour nos peuples respectifs. Nos Parlements qui sont des Institutions de législation et de contrôle de l'action de nos Gouvernements respectifs doivent servir davantage d'instrument de rapprochement et de consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos peuples et doivent servir de catalyseur à l'avènement de notre idéal commun, pour nous députés, à savoir, l'intégration des peuples.

Messieurs les Présidents et chers collègues députés,

La prochaine réunion de la CPAO prévue pour se tenir ici au Bénin sous la présidence de notre frère, le Professeur Nago, sera une occasion propice pour approfondir les réflexions sur le rôle des Parlements africains à travers deux thèmes essentiels, à savoir : l'impact réel de l'action des Parlements sur l'amélioration, la gouvernance politique dans nos pays africains et aussi la contribution réelle des Parlements à la prévention et à la gestion des conflits qui sont, comme vous le savez, récurrents en Afrique. L'exemple récent de la République Centrafricaine nous interpelle tous en tant qu'élus de nos peuples, en tant que élus africains. J'estime que ce n'est pas le lieu de rentrer dans les détails pour ces questions très importantes, mais je souhaiterais qu'à l'occasion de la prochaine rencontre des Présidents d'Assemblées, une réflexion plus approfondie soit menée sur ces questions. C'est sur ces mots que je voudrais, de tout cœur, souhaiter plein succès aux travaux de la première session ordinaire de l'année 2014 de l'Assemblée Nationale du Bénin. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Monsieur le Président Dama DRAMANI, merci encore une fois de votre déplacement ici à Porto-Novo. Le remerciement est d'autant plus important et mérité que vous n'hésitez jamais à venir nous voir chaque fois que nous vous sollicitons. C'est la preuve de notre proximité. La proximité de l'Assemblée Nationale du Bénin avec celle du Togo, mais de la proximité du peuple

togolais avec le peuple béninois. Vous l'avez bien dit, il est important que nous, en tant que élus, nous fassions tout pour traduire dans les actes les véritables attentes et les souhaits des peuples. Les peuples béninois, togolais, sénégalais et autres, de l'espace ouest-africain n'ont pas attendu les institutions formelles avant d'initier leur intégration. Il s'agit pour nous de répondre aux exigences et aux souhaits du peuple en formalisant ce processus d'intégration qui a été initié par les peuples depuis très longtemps, donc vous êtes sur la voie, nous essayons de vous suivre également et nous souhaitons vivement que Dieu le tout-puissant puisse nous aider dans cette dynamique. Avant de poursuivre la procédure, il y a madame la Présidente de l'Ouganda qui voudrait bien présenter sa délégation. Nous allons lui laisser la parole.

(Le Président de l'Assemblée Nationale invite madame la Présidente de l'Assemblée Nationale de l'Ouganda à prendre la parole en anglais).

Mme Rébecca KADAGA. Je voudrais commencer par vous présenter les membres de ma délégation. Je commence par monsieur Peter Abraham Lokü qui le vice-président de la commission chargée des affaires extérieures. Il est membre de la majorité présidentielle. Je vous présente le député Ajok Lucy, elle est membre d'un petit parti d'opposition. Elle est membre de la commission chargée du commerce. J'ai aussi des non-inscrits, mais qui ne sont pas venus aujourd'hui ici avec moi. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Cette intervention de la Présidente Kadaga me donne l'occasion d'informer les collègues députés béninois que comme elle a dit, du reste, il y a 375 députés au Parlement ougandais dont 112 femmes.

(Applaudissements)

Je voudrais faire de même à l'égard du Parlement sénégalais qui compte, je pense, 64 femmes sur 150 députés à l'Assemblée Nationale du Sénégal. Et je dois dire que le Bureau de l'Assemblée Nationale du Sénégal compte 19 membres, si je ne m'abuse dont à peu près une dizaine de femmes, dont 04 vice-présidentes. Voilà, ils sont venus pour nous montrer la voie ; du moins, je l'espère. *(Rires)*. Merci beaucoup.

Nous allons à présent, redonner la parole au chef du protocole pour nous annoncer la suite du programme.

M. Deen AMADOU. Mesdames et messieurs, dans un instant, nous abordons la dernière phase, celle des salutations d'usage. Elle interviendra juste après la levée de la séance. Je vous prie de rester en place pour cette phase. Merci, Monsieur le Président !

M. le Président. Madame et messieurs les Présidents, honorables invités, chers collègues députés, mesdames et messieurs, nous tendons donc vers la clôture de la séance de ce jour. Mais avant cela, je voudrais, conformément aux dispositions de notre Règlement Intérieur, indiquer que la prochaine séance plénière aura lieu le 17 avril 2014. Cette séance sera consacrée, entre autres, à la présentation de l'ordre du jour de la première session ordinaire de l'année 2014 et à l'examen du rapport d'activités du Président de l'Assemblée Nationale et l'heure de démarrage de cette séance est 10 heures. 10 heures donc, le 17 avril 2014.

La séance est donc levée.

(Coups de maillet)

(Applaudissements)

* * *

* *

*

(La séance est levée à 12h30mn).

Porto-Novo, le vendredi 11 avril 2014.

La Secrétaire de séance,

Claudine Afiavi PRUDENCIO.-

Le Président de séance,

Professeur Mathurin Coffi NAGO.-